

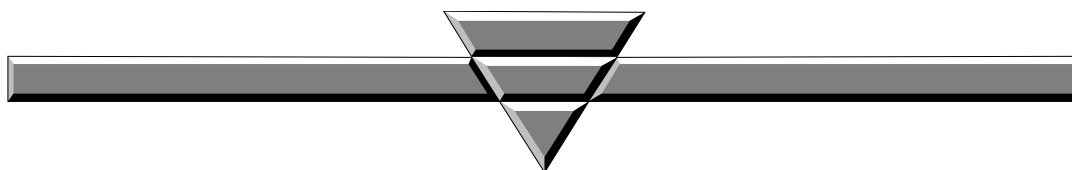
RHÔNE

LE DÉPARTEMENT

MAPA : Marché à Procédure Adaptée

MARCHES PUBLICS DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES

DÉPARTEMENT DU RHÔNE
ERASME – MISSION TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
Parc d'Activités Innovantes - 69930 ST CLEMENT LES PLACES
Tél: 04.74.70.68.40 - Fax : 04.74.70.68.41
E-mail :



OBJET DU MARCHÉ :
Création d'un picto « Aqueduc Romain »

Date et heure limites de réception des offres :

Le vendredi 13 mai 2011 à 17h

Personne publique contractante : **DEPARTEMENT DU RHONE**

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

Article premier : Objet de la consultation

1.1 - Objet :

Dans le cadre du projet Aqueduc du Gier, consistant à proposer au public des usages « numériques » en réalité augmentée notamment, et à l'informer sur le terrain, de la possibilité de visite, réelle ou virtuelle :

- Création d'un picto "Aqueduc" générique de 18mm de haut (et de 18 à 77mm de large) en vue impression numérique sur adhésif (seule la conception du picto est comprise dans le présent marché).
- Création d'une déclinaison thématique associée au picto générique, sur les thèmes suivants :
 - éducation
 - tourisme
 - technologies
 - patrimoine
 - archéologie
- Réflexion à mener sur les thèmes afin d'anticiper la mise en cohérence du projet (prévoir 1 réunion sur le sujet)

1.2 - Droits et formats :

Tous les éléments seront fournis

- avec leurs sources
- dans des formats non propriétaires

libres de tout droit d'exploitation pour tout support (en ligne ou papier). Par exemple GPLv3 ou MIT.

1.3 - Commande :

Le bon de commande sera notifié par la personne responsable du marché par voie postale et par fax.

Article 2 : Conditions de la consultation

2.1 - Etendue de la consultation

Le présente marché à procédure adaptée est soumis aux dispositions des articles 28 et 40.2 du Code des marchés publics.

2.2 - Modifications de détail au dossier de consultation

La personne responsable du marché se réserve le droit d'apporter au plus tard 10 jours avant la date limite pour la remise des offres, les modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

2.3- Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à **1 mois** à compter de la date limite de réception des offres.

2.4 - Mode de règlement du marché

Le mode de règlement est le virement par mandat administratif. Le délai de paiement ne peut excéder 30 jours conformément à l'article 96 du code des marchés publics.

Article 3 : Présentation des candidatures et offres

Le présent dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat. Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française.

Chaque candidat aura à produire un projet de marché comprenant les pièces suivantes :

- ✓ le présent document, daté et signé
- ✓ une proposition financière

Article 5 : Jugement des offres

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- **prix : 40% de la note**
- **références du prestataire : 20% de la note**
- **qualité technique et méthodologie : 40% de la note**

Le jugement des offres donnera lieu à un classement des offres. L'offre la mieux classée sera donc retenue.

Article 6 : Conditions d'envoi ou de remise des offres

Les candidats transmettent leur offre (par courrier, par mail ou par fax) avant le vendredi 13 mai 2011 à 17h et ce, à l'adresse suivante :

**DÉPARTEMENT DU RHÔNE
ERASME – MISSION TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION
Parc d'Activités Innovantes
69930 ST CLEMENT LES PLACES
Tél: 04.74.70.68.40 - Fax : 04.74.70.68.41
E-mail : cmonnet@erasme.org**

Les plis qui seraient remis après la date et l'heure limites précitées, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

Cachet de l'entreprise

Date et signature du candidat